

Conseil départemental de la Manche
Groupe de la Gauche Sociale et Écologiste (GSE 50)

Séance plénière du 13 février 2026

NUMERIQUE ET TERRITOIRES - LA REDUCTION DES INEGALITES NUMERIQUES,
VERS UNE STRATEGIE GLOBALE ET TERRITORIALISEE

Pierre-François LEJEUNE

Conseiller départemental, canton de Cherbourg-en-Cotentin 1
au nom du groupe

Monsieur le Président, cher.e.s Collègues,

La délibération touche à un enjeu absolument central : la lutte contre la fracture numérique. C'est un enjeu social, territorial et démocratique.

Dans notre département de la Manche, trop d'habitantes et d'habitants restent en difficulté face aux démarches en ligne, à l'accès aux droits, ou simplement à l'usage quotidien du numérique. Derrière ces difficultés, il y a des réalités très concrètes. Nous pensons aux seniors, aux familles en situation de précarité, aux jeunes parfois, qui se sentent mis à l'écart, voire exclus.

Ce rapport montre que notre collectivité a fait le choix d'une politique volontariste, que nous avons toujours soutenu. Cette politique est fondée sur la proximité, l'accompagnement humain et le maillage

territorial. Nous trouvons que c'est une bonne approche : le numérique ne doit jamais être un facteur de tri social, mais un outil d'émancipation et d'égalité.

Pour notre groupe, c'est une évidence : garantir l'accès aux droits, à l'information et aux services publics passe aujourd'hui aussi par l'accès réel et concret au numérique, partout sur le territoire. Cette stratégie va dans le bon sens, et nous serons vigilants à ce qu'elle continue à se renforcer au service des plus fragiles.

Je vous remercie.